



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Jura

Communiqué de presse (10.07.2025)

2024 affiche un bon résultat financier pour la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile – Jura (FASD)

Résultat atteint au prix d'une transformation organisationnelle et par la poursuite du programme de rigueur.

Avec un nombre de patients stable (3'519), quelques 5'133 heures supplémentaires de prestations de soins et d'aide ont été délivrées (total 279'058) en 2024. Le nombre de visites à domicile a atteint 430'306 soit une substantielle augmentation de +14'835 par rapport à l'année précédente.

Sur le registre financier, la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile Jura termine une année 2024 marquée par une amélioration financière cruciale pour assurer sa pérennité. Cette évolution positive résulte de plusieurs leviers combinés. Les efforts d'économie entrepris ces dernières années, la poursuite rigoureuse des mesures de transformation (structure/gouvernance) et d'optimisation – notamment en matière de formation et de non-remplacement de certaines spécialistes – ainsi qu'une réduction des investissements. Ces mesures ont permis de dégager des marges de manœuvre à court terme. **Le résultat consolidé de l'exercice 2024 est de 532 KCHF (le résultat opérationnel, sans les dons, se situe à 413 KCHF) et contribue à la reconstitution des fonds propres.**

Les décisions prises par les organes dirigeants de la FASD au cours des années écoulées ont été judicieuses sur le registre financier.

Des fonds propres à reconstituer et des liquidités à garantir

L'assainissement de l'institution passe par une indispensable reconstitution de ses fonds propres fixés à 3'000 KCHF minimum à fin 2027. Une exigence vitale afin de garantir une autonomie suffisante et minimale à la gouvernance de la fondation qui doit faire face à des charges mensuelles de plus de CHF 2'200'000 CHF (27'000KCHF par année).

En 2024 également, le suivi des liquidités a fait l'objet d'une attention de chaque instant. En matière de suivi des liquidités, une inquiétude particulière se rapporte aux effets de la recapitalisation de la Caisse de pension (CPJU) qui avait contraint la Fondation à recourir à deux emprunts bancaires à long terme. L'amortissement et les intérêts de ces emprunts bancaires forcés représentent environ 230'000 CHF par année qui ne font pas l'objet d'un financement étatique.

Ces ponctions systématiques réduisent les liquidités de la FASD et limitent son développement.

Le Contrôle des finances (CFI) de la RCJU ainsi que l'expert externe (J.-P. Jeanneret) ont en effet confirmé que des solutions devaient être trouvées afin de ne plus faire supporter cette charge à l'Institution. Sur demande de la FASD à fin 2022, le Gouvernement de la RCJU mandatait le *Contrôle des finances (CFI)* de produire un audit sur la gouvernance de l'Institution (et sa guidance financière) et confiait en sus un mandat d'*expertise externe* sur le financement des prestations d'intérêt général (PIG). Les résultats communiqués (audit et expertise) à fin 2023 et début 2024 ont confirmé les évaluations initiales de la FASD, soit la bonne gouvernance de l'Institution et constataient une insuffisance chronique de financement cantonal à l'endroit de l'Institution d'au moins CHF 930'000 par année.

La très récente cyberattaque (de type phishing) neutralisée illustre et rappelle que les reports d'investissements et les plans de rigueur certes nécessaires à court terme sur le plan financier présentent toutefois des limites et peuvent fragiliser l'institution.

Le maintien à domicile, un contexte en pleine évolution

En trois ans, l'Institution a connu une très profonde, complète, rapide mais nécessaire transformation.

L'observatoire de la santé indique que le segment des personnes de 80 ans et plus va quasi doubler (+88%) d'ici à 2040. La FASD – dont la part de marché dans le domaine des soins s'est fortement réduite (65% fin 2023 contre 93% en 2014) – doit contenir cette érosion et se préparer aux défis futurs tout en faisant face à une concurrence toujours plus vive, à un contexte de pénurie du personnel de santé et des conditions de travail particulièrement compliquées induites par la nature même des interventions à domicile.

Le personnel et les organes dirigeants de la FASD, avec détermination, empathie et enthousiasme se préparent aux côtés des services de l'Etat et des autres acteurs de la santé jurassiens à une mise en place de la nouvelle planification médico-sociale 2040 (PMS2040).

« *Pour vous – chez vous.* », c'est plus qu'un slogan. Le maintien à domicile est et demeurera un enjeu de société important et la mission principale de la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile – Jura.

La fondation en bref

- 2^{ème} plus grand acteur de la santé jurassien, la FASD est une organisation à but non lucratif reconnue d'utilité publique qui exécute sur mandat de l'Etat des prestations d'aide et de soins à domicile (délégation de service public).
- Sur internet : www.fasd.ch.
- Film institutionnel (lien youtube) [Aide et Soins à domicile - Jura - YouTube](#)
- Rapport financier 2024 et rapport d'activités 2024 annexés
- Chiffres clés 2024

1. Patient.e.s/client.e.s	3 519
2. EPT en moyenne annuelle	272
Nombre d'employé.e.s au 31.12.2024 (sans intérimaires)	379
3. Heures de soins	214'943
4. Heures d'aide	64'115
5. Visites à domicile	430'306
6. Kilomètres parcourus	1'092'920
7. Chiffre d'affaires	26'996 KCHF
8. Résultats	532 KCHF

Contacts : Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile – Jura (FASD)

- **Me Elodie Schaller**, Présidente : 078 858 06 09, elodie.schaller@fasd.ch
- **Ian Hennin**, Directeur : 079 940 54 24, ian.hennin@fasd.ch

